

# Lisez-moi V3.02.008 – 28 mars 2025



## **V.3.02.008 / 28 mars 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.008 d'Impact emploi association.

---

### **Sommaire :**

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).



## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Apprenti

Le paramétrage pour la gestion des nouveaux contrats apprentis **signés à partir du 1er mars** a été corrigé. les cotisations PP prévoyance et frais de santé ont été intégré au calcul de la CSG/CRDS.

Pensez à recalculer vos bulletins concernant un apprenti dont le contrat a été signé à partir du 1er mars.



## PARAMETRAGE

### ► Complémentaire santé – CCN Familles Rurales

Les taux ont été actualisés pour prise d'effet au 1er avril 2025:

3.62 % du PMSS pour le régime général

2.54 % du PMSS pour le régime local Alsace Moselle

### ► Réduction générale et PPV

Suite à la publication de la loi de finances de sécurité sociale, la PPV est prise en compte dans le dénominateur de la formule de calcul de la réduction générale.



## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

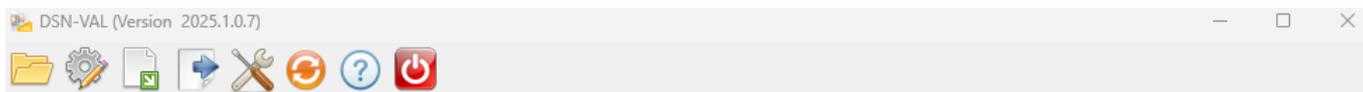
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).

Inscription

## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2025, une nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val est disponible sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.7** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information** : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

---

## Lisez-moi V3.02.007 – 05 mars 2025



### **V.3.02.007 / 5 mars 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.007 d'Impact emploi association.

---

#### **Sommaire :**

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de*

sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).



## ► Apprenti

Le paramétrage pour la gestion des nouveaux contrats apprentis **signés à partir du 1er mars** est développé.



## PARAMETRAGE

### ► Prévoyance – cotisation employeur annuelle

La caisse de prévoyance ALLIANZ prélève une cotisation annuelle employeur d'un montant de 9 €.

Celle-ci est développée dans le logiciel dans la rubrique prévoyance paramétrée.



**Avant de créer le contrat, assurez-vous que cette cotisation est identifiée sur la FPOC..**

Mode d'emploi :

Créer un contrat sur 1 mois, pendant la période du 1er trimestre de l'année

*Exemple : date de début :01/03/2025 date de fin 31/03/2025*

Sélectionner **Régime : COTISATION ETABLISSEMENT**

Sélectionner **Type de base 20 – MONTANT FORFAITAIRE PREVOYANCE**

Saisir au niveau des informations DSN: **Réf. contrat** du contrat à partir de référence contrat et alimenter le **Code population** avec le code cotisation établissement

Début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code de cotisation établissement Libellé	Périodicité paiement	Périodicité déclaration	Montant et / ou taux	Désignation (Libellés type / cotisation / détail)
15/03/2022	AZ0001	DIGES1	PI85726CAADP	090 Cotisation spécifique Prévoyance	Trimestriel	Annuel	9.00 €	Montant forfaitaire pour l'entreprise cotisation ADPS

**Contrat décès mutuelle et prévoyance**

- Historique des contrats de prévoyances : [Afficher tous](#)  [Prév. Paramétrées](#) [Autres f](#)

! Prévoyance  
Retraite supplémentaire

DSN AYANTS-DROITS DSN VER: < >

- Réf. contrat : PI85726CA000

- Code option :

- Code population : 090

- Code délégataire :

Régime collectif  
 Adhésion obligatoire

- Base < au plafond :   - Répartition la prévoyance (PP) :

Une requête est à votre disposition pour identifier sa déclaration. Elle se nomme 78.1 Cotisations prévoyance établissement

**Si sur votre FPOC figure une cotisation employeur annuelle qui ne correspond pas à celle proposée, merci de contacter l'assistance pour procéder à son paramétrage.**

### ► Complément d'heures

Pour ajouter un complément d'heures dans le cadre d'un contrat relevant de la CCN du sport, de l'animation ou Familles Rurales, il convient de les déclarer dans l'onglet heures supplémentaires.

Impact Employé - [Bulletin de salaire]

**FICHE DU BULLETIN DE SALAIRE**

Siret : 3406570880003 Pétion sociale : MAC CENTRE SOCIAL  
NIN : 20317804012 89 Salarié : PFWATEC JULIE

Mois : juillet 2024 Période d'emploi : 01-07-2024 au 30-07-2024 De trimestre : 2024

Quotité : 00.00  
Salaire de base : 1 117.30  
Différentiel sur salaire : 0.00

Régul. salaires : Régul. salaires, Chômage, Intégration PP prévoyance, es. départs éventuels

Séances	Type d'heures	Nombre heures	Est. social	Déduction patronale	Salaire heures
du 08/07/24 au 14/07/24	Heures complémentaires à 20%				
	Heures complémentaires à 30%				
	Heures complémentaires à 0%				
	Complément d'heures				

Brut : 0.00 Net à payer avant imposition : 0.00  
Net imposable : 0.00 Net à payer après imposition : 0.00

Navigation : [Accueil](#), [Ma fiche personnelle](#), [Modifier le bulletin en cours](#), [Emplois](#), [Approuver](#), [Ajouter bulletin annuel](#), [Ajouter bulletin mensuel](#), [Ajouter bulletin hebdomadaire](#), [Ajouter bulletin journalier](#), [Ajouter du brut](#), [Ajouter du net](#), [Ajouter du net](#)

Statut : Et  
Caract

Base de salaire globale

## ► Taux de cotisation Formation

Les taux ont été actualisés



## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

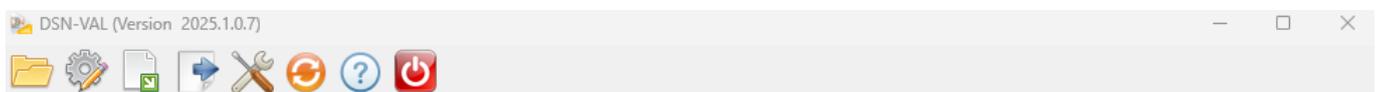
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en conformité avec la norme **DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.7** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information** : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



**FICHES A LA UNE !**

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

